

HÔPITAUX DE BRABOIS

Rue du Morvan - VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Hôpital d'enfants

Unité de Chirurgie Ambulatoire (4^e étage)
du lundi au vendredi : 7h - 17h30

03 83 15 46 64

Hôpital d'adultes

Unité de Chirurgie Ambulatoire (2^e étage)
du lundi au vendredi : 7h - 19h

03 83 15 30 85

HÔPITAUX URBAINS

Hôpital Central

Unité de Chirurgie Ambulatoire (Niveau 0 - Bâtiment de Neurosciences Jean Lepoire)

29, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny - NANCY

du lundi au vendredi : 7h30 - 20h

03 83 85 16 65

Maternité

Unité de Chirurgie Ambulatoire (1^{er} étage - Bâtiment principal)

10, rue du Dr Heydenreich - NANCY

du lundi au vendredi : 7h - 19h

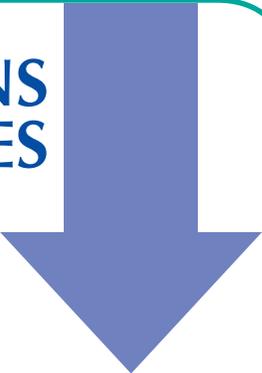
03 83 34 43 33



Vous venez d'avoir une consultation avec le chirurgien ou le médecin et votre état de santé nécessite une intervention chirurgicale ou un examen pouvant être réalisé **en ambulatoire**. Cette prise en charge permet d'envisager votre sortie dans les heures qui suivent la réalisation de l'acte chirurgical ou interventionnel.

Selon les cas, l'acte peut nécessiter une anesthésie ambulatoire, c'est pourquoi un médecin anesthésiste vous recevra avant votre intervention.

INFORMATIONS PRATIQUES



Lors de votre hospitalisation, vous allez séjourner dans une unité de chirurgie ambulatoire.

Vous serez installé sur un brancard-lit, un lit ou un fauteuil confortable.

Pensez à prendre de quoi vous occuper durant votre hospitalisation (lecture, ...) car il n'y a pas de télévision dans les espaces où vous serez installé.

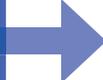
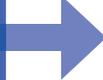
N'amenez aucun objet de valeur à l'hôpital, ni argent.

Une collation sucrée ou salée vous sera servie si vous le souhaitez.

APRÈS L'INTERVENTION



En cas de problème :

-  *Contactez l'unité de chirurgie ambulatoire dans laquelle vous avez séjourné aux numéros et horaires mentionnés au dos de ce livret.*
-  *En dehors des horaires indiqués, veuillez vous référer aux numéros précisés sur les documents de recommandation post-opératoire remis lors de votre sortie.*
-  *Contactez votre médecin traitant.*
-  *Ou les urgences en composant le 15.*

LE LENDEMAIN

Vous serez contacté par téléphone par une infirmière du service de chirurgie ambulatoire dans la matinée.

Pour les patients opérés le vendredi, vous serez contacté le lundi suivant.

Elle vous interrogera sur votre état de santé et en cas de problème fera appel à un médecin pour vous donner les conseils et explications appropriés.



LE JOUR DE L'INTERVENTION

LE MATIN

- Respectez les règles de jeûne strict (ni boire, ni manger, ni fumer, ni mâcher de chewing-gum)
- Prenez une douche selon le protocole prévu par l'opérateur
- Ne portez aucun maquillage, ni vernis à ongles, ni verres de contact, ni prothèses
- Choisissez des vêtements adaptés au type d'intervention
- Respectez l'horaire d'arrivée donné par téléphone la veille par l'infirmière
- Prenez le traitement prescrit par le médecin

Présentez-vous en salle de soins ou à l'accueil. Nous vérifierons que vous avez bien respecté les consignes pré-opératoires. Ensuite, installé dans une chambre, nous vous donnerons une tenue adaptée. Des vestiaires sont à votre disposition pour ranger vos effets personnels. Avant votre sortie autorisée par le médecin, prévoyez un temps de prise en charge variable selon l'intervention réalisée.

LA SORTIE DE L'UNITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Sachez qu'une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue, en cas de complication ou de non-respect des critères d'admission.

Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie :

- Ne prenez pas de décisions importantes
- Ne conduisez pas ou n'utilisez pas d'appareils potentiellement dangereux
- Ne prenez que les médicaments prescrits et ne buvez pas d'alcool
- Suivez les conseils donnés par l'équipe et prenez dès votre sortie vos médicaments contre la douleur
- Vous devez impérativement être raccompagné chez vous par une personne responsable. La sortie des enfants (de 1 à 8 ans) ne peut être autorisée que s'ils sont accompagnés de deux adultes (l'un conduisant et l'autre s'occupant de lui).

CONSTITUTION DU DOSSIER

La pré-admission fait suite à la confirmation, par l'anesthésiste ou l'opérateur, de la faisabilité de l'acte et de la date prévue.

2 modes d'enregistrement sont possibles

SUR PLACE

Rendez-vous directement au bureau des admissions sur le site qui correspond : hôpital d'adultes ou d'enfants de Brabois, hôpital Central ou Maternité pour réaliser votre pré-admission. Les horaires d'ouverture et adresses sont précisés sur le document de pré-admission qui se trouve dans votre passeport ambulatoire.

PAR COURRIER

Envoyez par courrier les documents d'admission dûment complétés, accompagnés d'une copie de vos attestations de sécurité sociale et de mutuelle, ainsi que d'une copie de votre pièce d'identité au « bureau des admissions » à l'adresse indiquée sur la feuille de pré-admission correspondant à l'hôpital où vous allez séjourner.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES LE JOUR DE L'INTERVENTION

- Votre passeport ambulatoire
- Le formulaire de désignation de la personne de confiance, si vous en avez désignée une
- Le consentement éclairé remis par l'opérateur complété et signé
- L'autorisation parentale d'intervention pour les mineurs signée des 2 parents
- Vos radiographies
- Vos résultats biologiques

PRÉPARATION DU SÉJOUR

JOURS PRÉCÉDANT VOTRE SÉJOUR

Si une modification de votre état de santé ou de votre traitement intervient entre la consultation qui a décidé votre intervention et la date prévue de votre hospitalisation, ne manquez pas de prévenir le service de chirurgie ambulatoire où vous allez séjourner, aux numéros et horaires mentionnés au dos de ce livret.

Pour les enfants, surveillez leur température, si elle dépasse 38°5, prévenez-nous afin de reporter l'intervention.

LA VEILLE DE L'INTERVENTION

L'infirmière de chirurgie ambulatoire vous contactera pour vous confirmer l'heure de votre admission et répondre à d'éventuelles questions. Elle vous rappellera également les consignes générales.

Un dîner léger et sans alcool.

À partir de minuit, un jeûne strict : sans boire, ni manger, ni fumer, ni mâcher du chewing-gum.

Réalisez votre préparation cutanée selon la prescription médicale jointe dans le passeport et en observant strictement les étapes du schéma ci-contre.

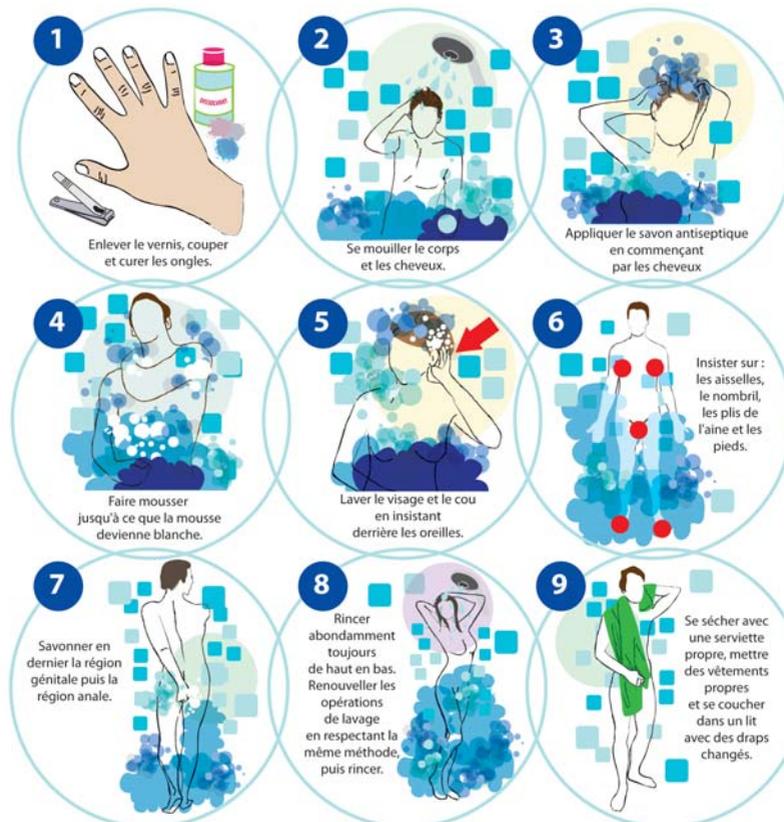
PRÉPARATION CUTANÉE AU DOMICILE

Avant l'intervention chirurgicale, pour éliminer la majorité des germes présents sur votre peau, il est important de se laver correctement avec des produits désinfectants.

Pour une efficacité optimale, 2 douches pré-opératoires avec le savon prescrit doivent être pratiquées :

- 1^{re} douche la veille de l'intervention
- Si elle est nécessaire, une épilation est réalisée la veille ou le jour de l'intervention
- 2^e douche le matin de l'intervention, après l'épilation

Utilisez vos mains pour vous savonner. Utilisez ½ flacon par douche en respectant les étapes ci-dessous après avoir retiré maquillage, bijoux (y compris piercing), appareils auditifs, lunettes, perruques...



Après la douche :

- Ne pas se maquiller.
- Ne pas mettre de crème hydratante, de lotion après-rasage ni de déodorant.
- Se brosser les dents.